



ÉTUDE DE CAS : SOUDAN

PROCESSUS MULTIPARTITES: CLÉ DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EFFICACE

Pays: **Soudan**

Année: **2014**

Domaine technique: **Systèmes d'information sur
la sécurité alimentaire et la nutrition**

Bonnes pratiques de renforcement des capacités:
Évaluation des capacités; Processus multipartites

RÉSUMÉ

Lors de la conception de projets, il importe de faire intervenir les parties prenantes locales le plus tôt possible afin de veiller à ce que les activités de renforcement des capacités répondent vraiment à leurs besoins. Les processus multipartites peuvent aussi mener à une plus grande appropriation des activités et des résultats des projets. La présente étude de cas offre un exemple de processus multipartite mis en place avec succès au Soudan pour renforcer les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans quatre États.

HISTORIQUE

L'agriculture représente 34 pour cent du PIB du Soudan, et son rôle dans l'économie du pays est appelé à augmenter avec l'érosion des recettes pétrolières. Malgré l'importance du secteur agricole, la sécurité alimentaire reste une question préoccupante dans le pays en raison du conflit, des sécheresses et des inondations récurrentes, de la faiblesse de l'infrastructure rurale et des marchés ruraux. Afin d'améliorer la sécurité alimentaire, la FAO travaille aux côtés du Gouvernement soudanais au renforcement des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition afin de pouvoir définir des politiques plus efficaces.

Dans le cadre de cette collaboration, un programme financé par l'UE¹ est mis en œuvre dans quatre États. Son principal objectif est de renforcer les capacités des ministères publics au niveau des États en matière de collecte et d'analyse des informations sur la sécurité alimentaire.

En 2013, dans le cadre d'une évaluation des besoins en capacités, l'équipe chargée du programme a interrogé environ cinquante parties prenantes dans chacun des États. En janvier 2014, des ateliers multipartites ont été organisés afin de valider l'évaluation des capacités et d'élaborer un plan de travail pour le programme.



« Lors de l'atelier de validation tenu à Kassala, la qualité de la participation aux débats était bien supérieure à ce qu'on avait pu observer jusque-là parmi un groupe de parties prenantes aussi diverses ».

- M. Anwar Mohamad Osman, Directeur du département de la planification agricole

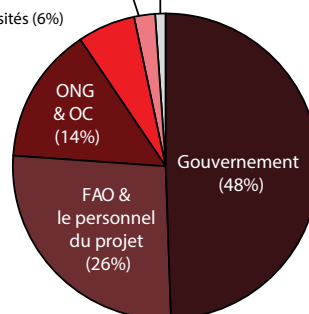
COMMENT LE PROCESSUS MULTIPARTITE A-T-IL ÉTÉ ORGANISÉ

L'atelier a réuni à la fois des producteurs et des utilisateurs d'informations sur la sécurité alimentaire. On a veillé à choisir un large éventail de parties prenantes (voir le diagramme) et à assurer un équilibre entre les hommes et les femmes.

Participants à l'atelier

Organismes de l'ONU et autres (2%)
Recherche & Universités (6%)
Secteur privé (1%)

Femmes (27%)



¹ Le programme de renforcement des capacités pour la formulation de politiques et de stratégies de sécurité alimentaire



De nombreux participants avaient déjà été interrogés au cours de l'évaluation des capacités, mais l'atelier leur a donné l'occasion de débattre des enseignements tirés avec un groupe plus large de parties intéressées.

Les groupes de discussion étaient facilités par des parties prenantes locales qui avaient reçu une formation informelle à cet effet de la part des membres de l'équipe du projet. Les facilitateurs ont veillé à ce que tous les membres du groupe, en particulier les femmes, aient la possibilité de parler et d'exprimer leur vision concernant les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Les débats étaient menés dans la langue locale (arabe).

Le dialogue multipartite a permis d'assurer que les plans de mise en œuvre correspondaient vraiment aux besoins locaux et étaient réalistes. Il a aussi permis de sensibiliser les parties prenantes aux défis que posent la sécurité alimentaire et la nutrition et de bien faire comprendre pourquoi les systèmes d'information dans ce domaine sont importants.

Le rôle de l'équipe de projet se limitait à organiser la logistique, à former les facilitateurs locaux, à formuler les questions et à rassembler les résultats des discussions. La grande qualité de la facilitation et l'approche structurée ont été essentielles pour le succès du processus multipartite.

QUELLE DIFFÉRENCE LE PROCESSUS MULTIPARTITE A-T-IL APPORTÉ?

Le processus a eu des résultantes positives, notamment:

- Les participants ont indiqué qu'ils comprenaient maintenant pleinement qu'il était important de constituer au niveau de l'État, des secrétariats techniques sur la sécurité alimentaire, des conseils de la sécurité alimentaire, et d'autres plateformes de coordination.
- L'appropriation du projet et la volonté de mettre en œuvre les résultantes attendues ont été consolidées.

- La participation et la discussion ont été d'une qualité sans précédent.

COMMENT ORGANISER DES PROCESSUS MULTIPARTITES EFFICACES?

Élaboration: Les processus multipartites doivent être élaborés en collaboration avec au moins quelques parties prenantes locales. La FAO doit soutenir les coordinateurs locaux, qui mènent le processus, et les facilitateurs locaux qui assurent une participation de qualité.

Participants: Sélectionner des personnes à un niveau de pouvoir approximativement équivalent et maintenir un équilibre entre les sexes.

Facilitation: Les facilitateurs locaux doivent avoir eu une préparation préalable aux techniques de facilitation et utiliser la langue locale. Ils doivent veiller à ce que les femmes puissent faire entendre leur voix et que la réunion soit réellement participative.

Processus: Pendant les réunions, réduire au minimum les longues présentations d'experts et développer au maximum les activités de groupe et les discussions. Des personnes différentes doivent avoir la possibilité de prendre la parole et de faire rapport en plénière.

Objectif commun: Pour que le changement soit durable, les parties prenantes doivent travailler à la réalisation d'un objectif commun. Les processus multipartites peuvent servir à construire une vision commune pour l'avenir.

CONCLUSION

Les parties prenantes ont elles-mêmes validé et adapté le plan de renforcement des capacités en fonction de leurs besoins réels et des conditions locales dans quatre États du Soudan. Le processus multipartite a permis de renforcer l'appropriation des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Des partenariats plus solides ont été noués, chacun ayant compris comment l'organisation à laquelle il appartenait et sa propre contribution s'inséraient dans ces systèmes. La constitution de plateformes plus permanentes pour le dialogue multipartite permettra de veiller à ce que les avantages procurés par les processus multipartites se poursuivent au-delà de la portée du programme.

Pour en savoir davantage sur les processus multipartites, prière de consulter le site:

http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/capacity_building/LM4_v2_WEB_Light.pdf

